



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Broye  
Le Château, case postale 821, 1470 Estavayer-le-Lac

Préfecture de la Broye  
Oberamt des Broyebezirks

Le Château, case postale 821, 1470 Estavayer-le-Lac

T +41 26 305 91 20, F +41 26 305 91 21  
www.broye.ch

Commission administrative  
Monsieur le Président  
Willy Schorderet  
Place du Tilleul 1  
1544 Gletterens

Réf : NK/pc  
Courriel : prefecturebroye@fr.ch

*Estavayer-le-Lac, le 30 janvier 2025*

### **Gletterens / Commission administrative / demande d'un rapport de suivi**

Monsieur le Président de la commission administrative,

Tout d'abord, l'Autorité de céans tient à remercier la commission administrative pour son travail intense en faveur de la bonne administration de la commune de Gletterens qui semble, après diverses prises d'informations de la Préfecture, porter ses fruits.

Parallèlement à nos différents échanges ainsi qu'à la rencontre du 17 octobre 2024 entre la Préfecture et les 3 membres de la commission administrative portant sur l'état général de la commune de Gletterens et de son administration, le Préfet continue d'assumer son rôle de surveillance générale de la commune.

Afin de nous tenir à jour sur l'état de situation de la commune, nous vous remercions de nous produire jusqu'au **28 février 2025** un rapport intermédiaire répondant notamment aux interrogations suivantes :

- Comment percevez-vous le climat politique de la commune à l'heure actuelle ?
- Comment percevez-vous la relation entre la population de Gletterens et la commission administrative à l'heure actuelle ?
- Comment a évolué le travail de l'administration depuis l'instauration de la commission administrative ?
- Comment s'est déroulée la séance d'information du 17 décembre 2024 ?
- Quels sont les principaux défis à résoudre à l'heure actuelle ?
- Sous quel délai et conditions estimez-vous que l'administration exceptionnelle pourrait être levée ?

Nous vous prions également de nous transmettre toute autre information pertinente pour l'Autorité de surveillance dans ce dossier notamment en ce qui concerne l'avertissement donné et le départ désormais public de l'Administratrice communale. Pour rappel, la Préfecture avait en septembre 2023 déjà recommandé au Conseil communale de prononcer un avertissement à ladite collaboratrice (cf. rapport du 13 octobre 2023).

De plus, nous vous informons qu'un/e représentant/e préfectoral/e assistera à la prochaine séance d'information de la commune. En voie de conséquence, nous vous prions de nous informer en temps opportun de la date retenue pour la séance.

Dans l'attente de la remise de votre rapport intermédiaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

  
Nicolas Kilchoer  
Préfet de la Broye

  
Patrick Castioni  
Juriste